

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION « ESPACE ARC EN CIEL »
DU VENDREDI 1^{er} DECEMBRE 2017 A MALARCE**

15 personnes étaient présentes

- * Fabrice Baudinat
- * Anne-Sophie Nicault
- * Elie Guittet
- * Bruno Regouli
- * Régis Le Flohic
- * Sylvie Canet
- * Jacques Vignault
- * Daniel Ginier
- * Mickaël Brodin
- * Valentin Besnier
- * Jérôme Thollot
- * Sophie Morot-Gaudry
- * Annie Nasazzi
- * Pierre-Simon Trobs
- * Guy de Camaret

3 personnes étaient représentées

- * Catherine Pouvreau
- * Christiane Nicault
- * Alain Nicault

***Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.
La séance a débuté à 18H15.***

- * ***Fabrice Baudinat est désigné président de séance***
- * ***AnneSophie Nicault est désignée secrétaire de séance***

Ordre du Jour :

1er point : Conclusions sur la vente du terrain «Espace Arc en Ciel»

2ème point : Bilan moral 2017

3ème point : Bilan financier 2017

4ème point : Bilan de «Malarce 2017» du 21 juillet

5ème point : Election des membres du bureau

6ème point : Vote du montant du prix de l'adhésion 2018

1er point : Conclusions sur la vente du terrain «Espace Arc en Ciel»

Les membres et l'équipe active ont appris en fin d'année 2016 que l'association possédait un terrain sur lequel est bâtie une construction sans aucune autorisation officielle.

Après concertations sur la vente de ce terrain lors de l'AG du 20 janvier 2017, l'ensemble des présents était pour sa vente rapide.

Emmanuel Calvet, habitant occasionnel de cette maison, a décidé d'acheter ce terrain.

La vente a été consentie et acceptée pour le prix de 400€ chez le notaire Jean Chanut aux Vans, ce 20 novembre dernier.

2ème point : Bilan moral 2017

Espace Arc en Ciel a atteint ses objectifs, en réalisant une animation par mois sur la commune.

Ont été organisés au cours de cette année 2017 :

- * 4 soirées tarots / jeux, lors des soirées d'hiver
- * 4 tournois de boule, au cours de l'été
- * La Foire Atouts annuelle, le 22 avril
- * Le concert estival «Malarce 2017», le 21 juillet
- * L'organisation d'une soirée contes et musique représentée par Pat Decerf, le 8 avril
- * L'encadrement de cours de Yoga les mercredis à Malarce

L'ensemble de ces manifestations s'est déroulé au mieux grâce à une équipe efficace et bien soudée autour des organisateurs. Coopération et convivialité ont toujours été fidèles au rendez-vous. Les bénévoles ont été remerciés d'avoir donné de leur temps et de leur énergie lors de nos rencontres. Ces événements ont permis de réunir les personnes de la commune vers un savoir vivre et un aimer rire ensemble, but premier de cette association.

3ème point : Bilan financier 2017

Les animations 2017 ont pu dégager une rentrée moyenne de 160€ chacune. Ces rentrées d'argent, les repas organisés pour d'autres associations et les adhésions permettent de régler les frais généraux annuels et réaliser des investissements pour le bon fonctionnement de l'association. Espace Arc en Ciel termine son année avec un crédit d'environ 600€.

4ème point : Bilan de «Malarce 2017» du 21 juillet

« Malarce 2017 » s'est déroulé dans cette ambiance de bonne humeur que connaissent les événements organisés par «Espace Arc en Ciel». 250 à 300 personnes sont venues groover sur les rythmes de trois groupes de musiciens : The Lost & Found, Agathe ze boose et Myal. Arcane Légende a accueilli petits et grands dans son monde merveilleux avec un spectacle feu et lumière. 400 personnes étaient attendues. « Malarce 2017 » reste une réussite issue d'une longue préparation et grande organisation de plusieurs mois. Il aura fallu traiter les côtés administratifs, publicitaires, musicaux, matériels et sélectionner une équipe de bénévoles disponible et efficace. Le choix humain est très important. Après déduction de toutes les factures, Malarce 2017 a dégagé 250€. Une petite somme qui ne trouble pas la bonne marche vers «Malarce 2018».

5ème point : Election des membres du bureau

Les membres en place ont proposé de laisser libre leur poste au sein du bureau. Après concertation avec les membres présents, ont été élus par l'assemblée générale à l'unanimité :

- * Anne-Sophie Nicault au poste de présidente
- * Fabrice Baudinat au poste de trésorier
- * Elie Guittet au poste de secrétaire
- * Jérôme Thollot au poste de vice-président
- * Bruno Regouli au poste de vice-trésorier
- * Jacques Vignault au poste de vice-secrétaire

La mise à jour rapide des statuts a été votée à l'unanimité.

6ème point : Vote du montant du prix de l'adhésion 2018

Après concertation avec les membres présents, a été voté par l'assemblée générale à l'unanimité le montant de l'adhésion à 10€ pour l'année 2018.

Les avantages d'être adhérent à « Espace Arc en Ciel » sont

- * Une boisson gratuite « P'tite Soif » pour chaque événement organisé
- * L'inscription gratuite aux différents tournois proposés
- * Un tarif préférentiel sur les PAF des soirées payantes
- * Un accès aux activités proposées

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h45.

Signature du président

Signature de la secrétaire